



Attribution de logement pour 6mois provisoire

Par Samparis11

Bonjour.

Ma copine (ni marie ni pacxéé) a demandé une séparation et le logement (je suis le bailleur principal,), lui a été attribué pour une durée de 6 mois provisoire le 5 septembre 23 .

Le juge m'a accordé de rester 4mois en attendant de trouver un logement et je dois sortir de la maison le 5 janvier 24 .
Donc le 5 mars 24 ça fait déjà 6mois depuis que le jugement a été rendu , - actuellement je suis en dépannage chez mon cousin .

Les 6mois provisoire sont finis puis je retourner à mon domicile ?

- le jugement est exécutoire depuis le 5 septembre ou le janvier ??

J'espère être clair ,c'est très compliqué ce jugement

Par Isadore

Bonjour,

Pouvez-vous recopier les termes exacts du jugement ? Il est périlleux de vous donner des conseils sans savoir ce qu'il dit au mot près.

je suis le bailleur principal

Le locataire, je suppose ? Il n'y a pas de locataire ni d'ailleurs de "bailleur" principal. S'il y a deux locataires sur le bail, ils sont sur un pied d'égalité.

Une chose est sûre, votre ancien logement est désormais le domicile de Madame si elle y réside toujours, vous ne pouvez y entrer sans jugement vous y autorisant explicitement ou avec sa permission.